N°: 2019_03_4

Envoyé en préfecture le 25/03/2019 Recu en préfecture le 25/03/2019

ffiché le

ID: 005-200067825-20190318-2019_03_4-DE

====

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 57 Présents à la séance : 45	
DATE DE LA CONVOCATION	11/03/2019	
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	25/03/2019	

OBJET:

Comité Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal - Remplacement d'un membre démissionnaire

Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD, M. Patrick ALLEC, Mme Marie-José ALLEMAND, Mme Laurence ALLIX, M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Catherine ASSO, M. Serge AYACHE, M. Fernand BARD, M. Michel BERAUD, M. Philippe BIAIS, M. Daniel BOREL, Mme Martine BOUCHARDY, M. Claude BOUTRON, M. Jean-Louis BROCHIER, M. Rémi COSTORIER, M. Jean-Pierre COYRET, M. François DAROUX, Mme Aïcha-Betty DEGRIL, M. Roger DIDIER, Mme Françoise DUSSERRE, M. Denis DUGELAY, M. Claude FACHE, Mme Bénédicte FEROTIN, M. Daniel GALLAND, Mme Raymonde EYNAUD, M. Michel GAY-PARA, M. Christian HUBAUD, Mme Annie LEDIEU, Mme Rolande LESBROS, Mme Christelle MAECHLER, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Vincent MEDILI, M. Claude NEBON, M. Rémy ODDOU-STEFANINI, Mme Monique PARA-AUBERT, Mme Monique PARA, M. Pierre PHILIP, Mme Chantal RAPIN, M. Joël REYNIER, M. Stéphane ROUX, M. Jean-Pierre TILLY, M. Françis ZAMPA, Mme Carole LAMBOGLIA, M Bernard LONG, M Thierry PLETAN Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

Mme Marie-Christine LAZARO procuration à M. Fernand BARD, M. Roger GRIMAUD procuration à M. Bernard LONG, Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Sylvie LABBE procuration à M. Daniel BOREL, M. Frédéric LOUCHE procuration à M. Philippe BIAIS, M. Jérôme MAZET procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Sarah PHILIP procuration à M. François DAROUX

Absent(s):

Mme Elsa FERRERO, M. Mickaël GUITTARD, M. Pierre-Yves LOMBARD, M. Maurice MARCHETTI, Mme Martine PAUL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Daniel GALLAND, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Les statuts de l'Office de Tourisme Gap-Tallard-Vallées approuvés par la Communauté d'agglomération en date du 10 février 2017 définissent, entre autres, la composition du Comité directeur, organe délibérant de l'Office de Tourisme sous statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial.

Le Comité directeur de l'Office de Tourisme est composé de 21 membres, répartis en 3 collèges : le premier collège représentant les membres élus de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, le deuxième collège représentant les associations ou groupements de professions et activités concernés par le tourisme, et le troisième collège représentant les acteurs socioprofessionnels intéressés par le tourisme sur le territoire communautaire.

Prenant acte de la démission d'un des membres actuels du Comité directeur de l'Office du Tourisme Gap-Tallard-Vallées, les membres élus de la Communauté d'agglomération doivent désigner nominativement un nouveau membre pouvant siéger au Comité directeur.

En vertu des statuts de l'Office de Tourisme Gap-Tallard-Vallées, le membre démissionnaire doit être remplacé au sein du même collège, à savoir le collège représentant le Conseil Communautaire.

Décision:

Vu la délibération du 10 février 2017 portant désignation des membres de l'Office de Tourisme Intercommunal,

Vu la démission de Mme Dominique BOUBAULT du Conseil Communautaire et du Comité Directeur de l'Office de Tourisme Gap-Tallard-Vallées,

Il est proposé:

<u>Article 1</u>: de désigner le remplaçant de Mme Dominique BOUBAULT, membre titulaire du Comité Directeur de l'Office de Tourisme Gap-Tallard-Vallées,

<u>Article 2</u>: de procéder à cette désignation parmi les candidats proposés, par vote à main levée,

<u>Article 3</u>: de prendre acte de la liste actualisée des membres du Conseil communautaire représentant la Communauté d'Agglomération au sein du Comité Directeur de l'Office de Tourisme Gap-Tallard-Vallées.

M. le Président propose M. Roger GRIMAUD.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit : - POUR : 52

Les membres représentants du Conseil Communautaire au sein du Comité Directeur de l'Office de Tourisme Gap-Tallard-Vallées sont donc les suivants :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de

l'acte.

- Mme Bénédicte FEROTIN
- Mme Martine BOUCHARDY
- Mme Raymonde EYNAUD
- M. Jean-Louis BROCHIER
- M. Pierre PHILIP
- M. Pierre-Yves LOMBARD
- M. Serge AYACHE
- M. Philippe BIAIS
- M. Roger GRIMAUD
- Mme Marie-Christine LAZARO
- Mme Monique PARA-AUBERT
- M. Jean-Michel ARNAUD

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 52

Le Président

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 2 5 MARS 2019

Affiché ou publié le : 2 5 MARS 2019

l'acte.